



Ambiance studieuse à la tribune comme dans la salle, agrémentée par une dégustation de vins de Loire.

Photos BOISmag - Stéphanie Ohsadia

## L'UMB-FFB au travail

*Le 27 mai dernier, les membres et partenaires de l'Union des métiers du bois de la Fédération française du bâtiment, l'UMB-FFB, étaient réunis au milieu des vignes, près de Blois, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'Union. Compte-rendu.*

Pour cette nouvelle assemblée générale, les quatre-vingts participants ont bravé la grève des transports et la pénurie d'essence afin de profiter de deux journées estivales, mais studieuses, au bord de la Loire. Avant d'entamer les réjouissances et de profiter d'un dîner au château de Blois ou d'une visite guidée du château de Chenonceau le lendemain, l'heure était à la restitution des travaux des commissions de l'Union. De la normalisation aux programmes de recherche en passant par la conjoncture ou la réglementation, cette année encore « la filière a connu douze mois bien remplis avec, à la clé, plusieurs avancées », souligne Philippe Roux, président de l'UMB-FFB, en guise d'introduction.

Sur le front normatif, le bilan est plutôt positif avec la publication de nouveaux textes (cf. *Zoom sur les DTU et les réglementations*). Sur le plan réglementaire, les travaux semblent également porter leurs fruits pour la propagation du feu en façade, avec la publication d'une version revue et corrigée du *Guide d'application IT249 façades bois*. « Le premier guide comportait beaucoup d'erreurs et recommandait des solutions trop sécuritaires et trop coûteuses, indique Adrien Parquier, responsable technique Menuiserie exté-

rieure-Enveloppe. La nouvelle version, publiée sur le site du CSTB le 1<sup>er</sup> juin, propose une lecture plus accessible et des niveaux d'exigence légèrement diminués. »

### Polémique autour de la thermique

Du côté de la thermique des bâtiments, une révision de la RT existant est programmée, même si cette décision ne fait pas l'unanimité. « La DHUP souhaite revoir les exigences réglementaires en rénovation, explique Gérard Berthaud, président de la commission Menuiserie extérieure-Enveloppe. Les industriels, qui sont les seuls à avoir participé, demandent que les niveaux de Cite soient rendus réglementaires, tandis que la DHUP souhaite que les exigences françaises soient les plus accrues d'Europe. » Des propositions « impensables » pour le pôle fenêtre de la FFB, qui a formulé une contre-proposition prévoyant un « léger durcissement » pour une meilleure qualité de prescription et de mise en œuvre. Cette révision semble faire des émules puisque la DHUP suggère la création d'une réglementation acoustique dans l'existant, qui ferait état des caractéristiques minimales des éléments de façade lors d'une rénovation. Si, cette fois-ci,



« les niveaux demandés sur les fenêtres sont relativement faciles à respecter », la FFB pointe tout de même « un accès difficile aux cartes du bruit et une clarification des conditions d'application de la future réglementation »...

## Wood in progress

Cette année, une large part des travaux de recherche de l'Union était consacrée à l'élaboration de PV feu génériques sur les trappes verticales (visites, gaines). « Les essais sont terminés et les PV feu Iraboïs, qui répondent à des cas courants en logements ou en ERP, sont mis à disposition des professionnels », précise Thierry France-Lanord, président de la commission Menuiseries intérieures - Agencement. Ils sont disponibles sur une interface numérique dédiée sur le site Internet d'Iraboïs, et seront complétés par la sortie d'un Guide d'utilisation pour fabriquer et mettre en œuvre conformément aux PV, en cours de finalisation. » Autre programme achevé, la mise au point du logiciel de conception 3D d'ensembles menuisés Visions Bois + : « Simple à manipuler et rapide d'emploi, il permet d'obtenir des résultats de calculs thermo-optiques conformes à la RT 2012, et des calculs de dimensionnement mécanique sous charge du vent, poursuit Gérard Berthaud. La palette de menus graphiques permet de réaliser rapidement un ouvrage, même complexe, avec un temps de formation d'une demi-journée. » Toujours sur la Toile, on notera la mise en ligne du site www.de-bois.fr, pour récupérer gratuitement les DEP collectives des murs à ossature bois, poutres en lamellé et fenêtres en chêne, pin sylvestre et bois exotiques du bassin du Congo ; ou encore la poursuite des programmes Rage, rebaptisés Pacte, disponibles sur le site www.programmepacte.fr ; la sortie d'un guide Codifab de conception sur les assemblages bois/bois à l'eurocode 5 ; ou un projet de nouveau classeur CPU pour Menuiseries 21...

## Flash actus

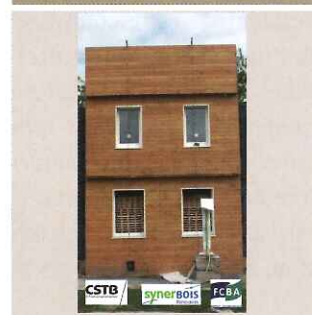
Après la dégustation (avec modération) de crus locaux et un rapide déjeuner, les travaux ont repris avec un éclairage sur l'actualité de la filière, un premier exposé étant consacré au Contrat stratégique de filière et aux défis qui lui incombent, dont la gestion des approvisionnements ou le développement du bois dans la construction. Place ensuite aux prolifiques travaux de FCBA et à la présentation de quelques actions menées en 2015 : les essais Lepir pour définir des parois types à ossature bois ; le programme Arbre pour développer l'usage du bois dans la construction ; l'intégration des menuiseries dans le catalogue bois-construction ; ou le lancement du projet européen de valorisation des feuillus qui permettra, espérons-le, de compenser les « pertes abyssales enregistrées dans l'Hexagone, qui possède pourtant la forêt de feuillus la plus étendue d'Europe », souligne le

vice-président de l'Union, Marc Sauvage. Pour le dernier flash actu de l'après-midi, retour à l'aval de la filière avec un zoom sur la feuille de route 2015-2017 de FBIE et de ses objectifs : favoriser la compétitivité des entreprises sur leurs marchés via la reconnaissance du bénéfice carbone du matériau ; faire reconnaître les industries du bois et leur développement dans les politiques publiques nationales « pour éviter les mauvais retours des bureaux de contrôle » ; simplifier la réglementation et faciliter l'utilisation du bois dans l'agencement, la construction et l'emballage pour enfin sortir « de l'usine à gaz doctrinaire et normative délirante », conclut Marc Sauvage.

## Un compte trop pénible

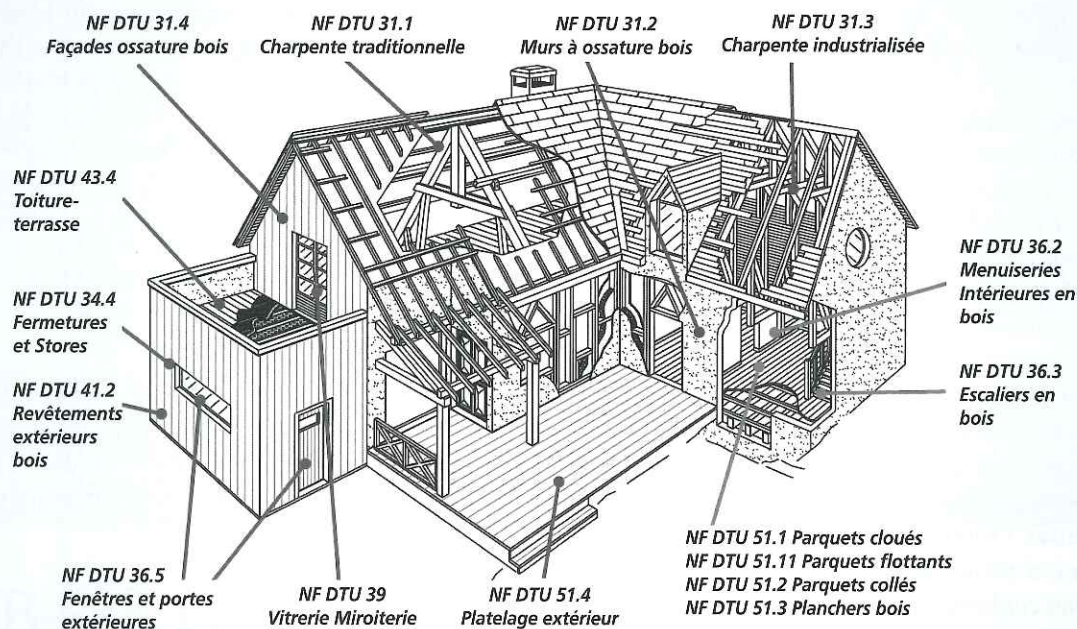
Pour clore cette journée, place aux actions de formation, de prévention et de communication. Côté formation-prévention, le feuilletton du compte pénibilité revient pour une saison inédite et ses nouveaux rebondissements. Der- ▶

Une documentation réactualisée.





## Zoom sur les DTU et les réglementations



Source : BNBA/BNTEC

• « En révision depuis 2008, le NF DTU 41.2 revêtements extérieurs bois a finalement été publié en août 2015, indique Adrien Parquier, responsable technique Menuiserie extérieure-Enveloppe. Il comprend une annexe sur les systèmes de bardage à claire-voie, considérés comme traditionnels; des "Critères généraux de choix des matériaux", avec de nouvelles exigences sur les lames, panneaux, chevrons ou tasseaux; et différentes classes d'emploi des lames [2 à 3.2] selon l'exposition, la massivité et la salubrité de conception. »

• « Le NF DTU 36.2 menuiseries intérieures en bois est enfin terminé après presque cinq années de labeur, précise Thierry France-Lanord, président de cette commission de normalisation dédiée aux menuiseries intérieures et à l'agencement. En application depuis aujourd'hui pour les nouveaux marchés, il comporte de nombreux rafraîchissements pour de meilleures conditions de chantier», dont une vigilance sur l'acceptation des supports, une meilleure gestion des approvisionnements et des interfaces entre corps de métier, ou une exhaustivité des certifications FCBA.

• Concernant les sols, « la révision des NF DTU 51.11 parquets flottants et 51.2 parquets collés avance bien avec des publications prévues pour 2018, souligne Benoit Cauchard, responsable technique Menuiserie intérieure-Agencement, reste à ajouter des prescriptions sur les sols chauffants et rafraîchissants, les solutions acoustiques, ou

le renforcement du contrôle des supports par rapport à l'humidité ».

• « La révision de l'arrêté de 1986 [relatif à] la réglementation incendie pour les habitations de deuxième, troisième et quatrième familles est applicable depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, précise Rodolphe Maufront, responsable technique Charpente-Construction bois. Une nouvelle révision est d'ores et déjà prévue pour revenir à une exigence au feu sur les parties horizontales. »

• Pour l'accessibilité PMR, « un assouplissement des anciennes réglementations ayatollesques est programmé », souligne Thierry France-Lanord. En effet, face à la trop faible mise en conformité des ERP dans les délais impartis (15% au 1<sup>er</sup> janvier 2015), l'État a revu sa copie en proposant de nouvelles échéances\* via la mise en place d'agendas d'accessibilité programmée, les AdAp. De nouveaux délais qui s'accompagnent de simplifications, comme la possibilité d'utiliser des passerelles amovibles ou la mise en place d'interphones à l'extérieur pour accéder à un commerce.

\* La mise en accessibilité des ERP représente un marché de 30 milliards d'euros, plus 12 milliards pour le logement, soit un total de 42 milliards d'euros. Les nouvelles échéances sont les suivantes: le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour les ERP de cinquième catégorie, le 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour les ERP de première à quatrième catégories et les commerces, et le 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour les ERP administratifs.



► nier en date, « la suppression de la fiche pénibilité, finalement remplacée par une déclaration annuelle des expositions, commente Emmanuelle Duffaud, présidente de la commission Formation-Prévention, sachant que l'appréciation de l'exposition aux facteurs de pénibilité reste à la charge de l'employeur. » L'UMB participe à la rédaction du référentiel de branche qui s'appliquera aux métiers de la charpente et de la menuiserie, mais la complexité de l'exercice qui doit se réaliser au niveau du bâtiment a amené la FFB à demander un report de l'application de la réglementation, prévue au 1<sup>er</sup> juillet. Au niveau de la communication enfin, la fin de l'année 2016 sera synonyme de salon pour l'UMB et Irabois, avec un rendez-vous parisien: EquipBaie, du 15 au 18 novembre, où la Fédération sort l'artillerie lourde avec un stand pôle fenêtre FFB, un stand Menuiseries 21, et de nombreux ateliers et conférences. On notera aussi, côté Web, la refonte du site Internet Irabois.fr et, côté print, la sortie de nouveaux guides et manuels sur l'eurocode 5, les parquets ou le changement de fenêtre et la ventilation... De quoi s'informer en attendant la prochaine assemblée générale, au printemps 2017. ■

Adèle Cazier

### Conjoncture : « La France va mieux »



« La France va mieux, mais pas tout le monde, affirme Christian Piquet, président de la commission Économie-Développement. Dans le neuf, les PME de plus de 10 salariés sortent la tête de l'eau, contrairement aux artisans qui connaissent toujours une situation désastreuse avec une courbe qui dégringole depuis dix ans. » Dans le logement et le non-résidentiel, il semble en effet que les choses « s'améliorent légèrement depuis douze mois », même si la situation reste fragile. Dans la réhabilitation, les perspectives sont un peu meilleures, surtout au niveau des chantiers privés, « mais il faut être vigilant à la remise en cause du Cite » qui pourrait pénaliser ce segment du marché. « Les chiffres sont les chiffres mais, quoi qu'il en soit, il faut tenir ! » assure Christian Piquet, qui reste malgré tout optimiste: « Nous avons un matériau merveilleux, une filière d'avenir, et des gens qui s'occupent de nous et nous mettent en avant. Si demain ça redémarre un tout petit peu, le bois redémarrera plus vite que les autres matériaux. »



NATURHOLZPLATTEN

PANNEAU 3 PLIS  
ÉPICEA  
FINELINE\*

Le panneau Fineline est un panneau 3 plis. Les deux plis extérieurs sont composés d'un placage avec des joints verticaux noirs représentant ainsi une surface décorative avec de fines lignes uniques. La construction de ce panneau a un titre de protection industrielle.



TILLY-Holzindustrie GmbH  
Krappfelder Straße 27, 9330 Althofen/Austria  
tél.: +43 4262 2143, fax: +43 4262 4144  
office.platten@tilly.at, [www.tilly.at](http://www.tilly.at)

\* La photo du produit est un extrait de notre gamme. Pour plus d'informations veuillez consulter notre site [www.tilly.at](http://www.tilly.at)